L'Allemagne manque de chevaux

On mande de Copenhague, 28 septembre, au « Berliner » :

« L'Allemagne manque de chevaux et ne peut plus en obtenir. L'Hongrie et la Russie, si même maintenant du Danemark, depuis les restrictions récemment imposées par le gouvernement danois à l'exportation des chevaux. Les acheteurs allemands de chevaux pour l'armée se tabassent actuellement sur la Norvège ; les Norvégiens ne tiennent guère à vendre des chevaux à l'Allemagne ; les agents de cette puissance recherchent pourtant à en acquérir, car ils offrent des prix fabuleux. On rapporte ainsi qu'une délégation d'acheteurs allemands essaye de faire venir des chevaux d'Amérique. »

POURQUOI certains journaux allemands sont-ils suspendus?

Berne, 2. — Voici l'explication de l'interdiction du journal socialiste « Vorwärts » : Il avait publié le 20 septembre un article disant que tout était calme à Paris et qu'en Allemagne on avait tort de se faire une illusion sur la situation intérieure française.

Le numéro fut confisqué.

On suspend d'autres journaux socialistes faisant une allusion attristée sur la prolongation possible de la guerre. (Fournier).

EN ITALIE

LA TERREUR sur la côte de l'Adriatique

D'après un télégramme d'Ancone, la découverte de mines flottantes en différents points a répandu la terreur le long de la côte et paralysé entièrement l'industrie de la pêche qui forme la principale ressource de cette région. Des experts navals pensent que plusieurs centaines de mines jetées à la dérive sur la côte autrichienne approchent de l'Italie. Ils réclament complète et prompte satisfaction de l'Autriche qui, disent-ils, commet une violation du droit international en semant des mines flottantes libres ou non munies d'appareils les rendant inoffensives après une courte période. On réclame également des satisfactions de l'Autriche qui a confisqué arbitrairement des bateaux de pêche italiens dans ses ports.

D'après un télégramme de Brindisi, tous les services de paquebots pour la Dalmatie, le Monténégro, l'Albanie et la Grèce ont été suspendus par crainte des mines ; et selon une dépêche de Messine, les lignes conduisant à Constantinople et à la mer Noire, qui ont limité leurs voyages à Salonique et Dedeagatch, suspendront peut-être aussi leurs services par suite de la crainte que les mines flottantes autrichiennes aient atteint la mer Ionienne par le canal d'Otrante.

(Reuter).

La colère contre l'Autriche grandit dans l'esprit du peuple italien. Il sent que le moment est venu de secouer le joug des barbares et de se mettre en mesure de pouvoir présenter en temps utile ses revendications.

Une réponse de l'Autriche à l'Italie

Rome, 1er octobre. — Une note officieuse est que le gouvernement austro-hongrois a déclaré avoir pris en toute sérieuse considération la réclamation qui lui a été présentée par le gouvernement italien à la suite de l'explosion de mines dans la mer Adriatique.

Le comte Bertchold a assuré l'ambassadeur d'Italie qu'aussitôt qu'il aurait reçu les renseignements sur les faits qui lui étaient signalés il provoquerait, de la part des autorités compétentes, les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement de risques graves déjà encourus.

AU MONTENEGRO

Le bombardement de Lovcen

Cettigné, 2 octobre. — Hier, pendant toute la nuit, les batteries autrichiennes de Vermatz et de Gorande, appuyées par des navires de guerre, ont bombardé les positions monténégrines du Lovcen et d'Ersatz, au-dessus de Cattaro. Les canons monténégrins ont répondu vigoureusement et ont réduit au silence les batteries ennemies. Les Monténégrins n'ont eu aucun blessé et les dégâts matériels sont insignifiants.

(Petit Parisien).

EN ROUMANIE

Un poste de T.S.F. vient d'être installé à Bucarest

Pendant les premiers mois de la guerre, les pays balkaniques et notamment la Roumanie, ont été inondés de fausses nouvelles envoyées par l'agence Wolff et par la correspondant-bureau de Vienne. Pour remédier à cet état de chose, des mesures ont été prises par les gouvernements de la Triple-Entente. Comme les câbles qui relient Constantza à Malte passent par le Bosphore et risquent à un moment quelconque d'être coupés, le gouvernement roumain a permis, en ces derniers temps d'installer à Bucarest une très haute antenne qui est capable de recevoir les communications radiotélégraphiques envoyées chaque jour par le poste de la Tour Eiffel. Cette antenne est constituée par un ballon captif qui stationne à une hauteur de 400 mètres. Les messages hertziens de la Tour Eiffel sont admirablement reçus par cet ingénieux dispositif à Bucarest depuis plus de quinze jours. Le gouvernement roumain et la presse de Bucarest sont ainsi exactement informés de ce qui se passe en France, en Angleterre et en Russie.

On se préoccupe actuellement à Bucarest d'installer un poste transmetteur assez puissant pour que les messages roumains puissent être reçus par la Tour Eiffel.

Quand par la T. S. F. la Roumanie apprendra la vérité sur les événements qui se passent en Europe, pourra-t-elle encore hésiter à mêler sa voix au concert de récriminations et de vengeance qui s'élève de plus en plus puissant contre l'autocratie allemande ?

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT va à Berlin

Le « Giornale d'Italia » annonce l'arrivée à Berlin de M. Basilow Missir, président du Sénat Roumain.

EN TURQUIE

LE PLAN D'ENVER-PACHA

Odessa, 1er octobre. — On dit qu'Enver-Pacha, tout en préparant la guerre contre la Russie, songerait en même temps à attaquer l'Egypte. (Havas).

SUR MER

Londres, 1er octobre. — L'amirauté annonce que le croiseur anglais « Cumberland » a capturé dans la rivière Cameroon huit paquebots appartenant à des lignes allemandes et représentant un tonnage global de 37.916 tonnes.

On annonce également la capture de la canonnière « Soden ».

On croit que le dock flottant et l' « Hertogin-Elisabeth », qui ont été coulés, pourront être renfloués.

La flotte allemande dans la Baltique

Pétrograd, 30 septembre. — Aujourd'hui seulement, on a connu les détails de l'action navale allemande sur le littoral de Windau, le 19 septembre.

L'ennemi, forte d'environ quarante bâtiments, grands et petits, parut en vue du port et tenta un débarquement en batterie ; mais celui-ci échoua par suite du feu intense des gardes-frontières russes. Les Allemands perdirent un officier, trois matelots tués et trois noyés.

Mécontents de cet insuccès, l'escadre bombarda la côte, tua un garde-frontière et un habitant, puis disparut. Le lendemain deux croiseurs recommencèrent le bombardement et détruisirent le phare. Le 26 septembre, les Allemands disparurent, après avoir longtemps sondé la mer et interrogé les pêcheurs.

MORTS POUR LA PATRIE

A ROUBAIX

La Mairie a été avisée et a prévenu la famille du décès de **Joseph Danes**, soldat au 325e régiment d'infanterie, 23e compagnie, décédé à l'hôpital temporaire n° 1 de Verdun, le 13 septembre.

La famille habite 11, rue Jemmapes.

A TOURCOING

Jules Masure, soldat au 84e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Vierzon, des suites de ses blessures. Sa femme demeure rue Rouget-de-l'Isle, 6.

— Un Obit sera célébré demain, lundi, à 8 heures et demie, à Notre-Dame de Lourdes, pour le repos de l'âme de **M. Victor Verriest**, soldat au 110e d'infanterie, tué au combat de Dinant, le 17 août.

A ARMENTIERES

On nous annonce que **M. Maurice Tacquet**, ancien élève de l'Ecole des Mines, nommé premier lieutenant au 27e d'artillerie au début de la guerre, a été tué à l'ennemi d'un éclat d'obus.

A FLEURBAIX

Le soldat **Louis Gturiat** est mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Troyes. Les funérailles auront lieu hier, samedi, 3 octobre, à Troyes. Il faisait partie de la Confrérie du Très-Saint Sacrement.

C'est le premier enfant de Fleurbaix qui meurt au service de la patrie.

LES BRAVES

A LILLE

Eugène Ringot, caporal au 243e de ligne, vient de conquérir les galons de sergent.

A la suite d'une mission périlleuse accomplie avec succès pendant la bataille de la Marne, notre compatriote, **M. Albert Guérin-Séguier**, lieutenant à l'état-major de la 101e brigade, a été cité à l'ordre du jour et proposé pour le grade de capitaine.

A LA MADELEINE

Maurice Lutz, sergent du 7e de ligne, a été nommé adjudant sur le champ de bataille pour sa bravoure et sa belle conduite après les nombreux combats auxquels il a pris part.

A ROUBAIX

M. Prosper Dubuisson, demeurant à Roubaix, rue de l'Alouette, cour Mullier, 11, soldat au 325e d'infanterie, a été nommé caporal sur le champ de bataille.

M. Fernand Desreux, caporal au 127e d'infanterie, a été nommé sergent sur le champ de bataille.

M. Valentin Montens, rue Brézin, à Roubaix, sergent au 43e régiment d'infanterie, a été nommé adjudant.

Son frère, **Maurice Montens**, caporal au 83e d'infanterie, a été nommé sergent le 18 septembre, après un combat de dix jours.

Leur frère aîné, **Paul Montens**, maréchal-des-logis au 4e cuirassiers, a été blessé et est actuellement soigné dans un hôpital de Tours.

Un autre frère, **Jean Montens**, sergent au 313e d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour du régiment pour avoir sauvé son capitaine blessé.

M. Albert Druez, sergent-fourrier au 351e, a été nommé sergent-major sur le champ de bataille.

Le séminariste **Alphonse Mahieu**, demeurant 36, rue Daubenton, sergent au 23e d'infanterie, a été nommé sous-lieutenant pour sa belle conduite sous le feu.

A TOURCOING

A été promu au grade d'adjudant, le maréchal-des-logis chef, **Alphonse Bailleul**, du 27e d'artillerie.

A MOUVAUX

M. Désiré Bouchart, sergent au 1er d'infanterie, vient d'être promu sous-lieutenant. M. Bouchart fait partie de la Société militaire « Le Drapeau ».

Le soldat **Carlos Boutleuyn**, du 69e d'infanterie à Nancy, au cours d'une reconnaissance a été nommé caporal.

Pour ceux qui restent

FORMALITÉS A REMPLIR PAR LES FAMILLES DES MILITAIRES TUÉS POUR OBTENIR DES SECOURS

Voici les instructions nécessaires à l'établissement de demandes de secours par les familles des militaires morts sur les champs de bataille ou des suites de leurs blessures :

Les veuves devront fournir : 1° au bulletin de décès du mari ; 2° un extrait de l'acte de mariage ; 3° un extrait de l'acte de naissance de chaque orphelin, s'il en existe.

Pour les **orphelins sans mère** : 1° le bulletin de décès du père ; 2° l'extrait de l'acte de naissance de chaque orphelin.

Pour les **ascendants** : 1° le bulletin de décès du fils et un extrait de l'acte de naissance de ce dernier.

L'acte de décès du militaire doit être demandé à son régiment (quelquefois il est déjà transcrit à la mairie de sa naissance et, là, des indications pourront être fournies). Les autres actes de l'état civil doivent se demander dans les mairies où ces actes ont été dressés : mairie où a été célébré le mariage. **Ces actes seront délivrés sans frais, sur papier libre avec la mention : « Pour le service militaire ».**

En attendant l'arrivée de ces pièces qui peuvent être demandées par lettre à des mairies éloignées et qui devront être remises, dès leur arrivée, par l'intéressé, à la gendarmerie de sa résidence, le pétitionnaire devra adresser une demande établie en ces termes, au ministre de la Guerre, service intérieur, quatrième bureau, à Bordeaux (Gironde) :

« Le soussigné (nom et prénoms) à l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'allocation d'un secours immédiat, dans les conditions prévues par la dépêche ministérielle du 31 août 1914, par suite du décès de ....., tué à l'ennemi au combat du..... à.....

« Le bulletin de décès et les extraits des actes de l'état-civil seront remis à la gendarmerie de ma résidence, qui les fera parvenir au général commandant la subdivision territoriale ».

Suivent la signature et l'adresse.

LE TRICOT DU SOLDAT

CONSEILS PRATIQUE

Nous ne doutons pas que nos lectrices aient à cœur d'utiliser l'excellente recette que voici, que nous relevons dans le « Figaro » :

Monsieur,

Vous dites avec très juste raison qu'il faut régler au plus tôt la question des tricots du soldat. Voulez-vous donner à vos lectrices le moyen de faire ce travail d'une façon bien plus prompte et à la portée de toutes comme exécution, même des petites filles de ceux qui combattent là-bas ? C'est une idée américaine, pratique comme elles le sont toutes.

On fait au tricot, avec deux aiguilles en bois de moyenne grosseur et de la laine souple, une simple bande de 30 centimètres de large sur 2 m. 20 de longueur : le point à l'endroit seulement, ce qui est l'A. B. C. du tricot... et le chandail est fini : une petite fille de six ans peut vous en faire un.

La façon de le mettre est plus difficile à expliquer.

On applique une des extrémités, à droite sur la poitrine en rejetant tout le reste sur l'épaule droite. On passe sous le bras gauche, puis sous le bras droit ; on ramène sur l'épaule gauche et on rentre le bout à l'intérieur de la ceinture ainsi faite. C'est excessivement chaud. Et avec une bonne ceinture de flanelle, cela remplace tous les chandails ; il n'y manque que les manches !

Mais je pense que la facilité de de travail engagera beaucoup de Françaises à se mettre à l'ouvrage, et que beaucoup de nos soldats apprécieront ce tricot qui sert au besoin de cache-nez, — même, m'écrit un soldat, d'oreiller quand on couche sur la paille.

Donnez ce renseignement à vos lectrices, et je suis sûre que bientôt pas un de nos combattants n'aura froid. Y. DE BROUSSE.

Pour avoir des nouvelles des prisonniers et pour leur écrire

Me plaçant au point de vue des familles françaises qui ont — ou croient avoir — des fils, des maris, des frères, des prisonniers en Allemagne, je me suis fait préciser comment elles peuvent tirer parti de la bonne volonté de l'organisation de la Croix-Rouge.

Voulez-vous savoir si un soldat est prisonnier ? Rédigez une fiche, portant le nom de l'intéressé, le corps dont il faisait partie et, autant que possible, la date de sa disparition, le point où l'on suppose qu'il a été pris, le moment où, pour la dernière fois, on a eu de ses nouvelles.

Il vaut même mieux donner trop de renseignements que des renseignements incomplets.

Vous envoyez cette fiche à la Croix-Rouge à Genève.

Déjà, la Croix-Rouge commence à recevoir des listes de prisonniers retenus dans les divers pays. Elle constituera peu à peu des fiches, où elle pourra retrouver le nom des soldats recherchés. En outre, elle s'adressera, dans chaque pays, aux Comités nationaux de la Croix-Rouge pour l'aider dans ses recherches. Elle en fera connaître le résultat aux intéressés.

De même, voulez-vous écrire à un prisonnier en pays étranger ? Envoyez-lui une lettre ouverte par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, qui se réserve de supprimer les passages qui pourraient offusquer les autorités du pays où se trouve le prisonnier. La Croix-Rouge s'efforcera de retrouver le destinataire.

Elle se charge de la même manière des envois d'argent. Les papas et les mamans, les mères et les sœurs de tous les pays, c'est-à-dire nous tous, nous bénirons dans nos deuils et nos angoisses la Croix-Rouge.

Inutile de dire que le gouvernement français lui a fait le meilleur accueil.

(Petit Journal).

LES SEMAILLES ET LES ENGRAIS

Le ministre de l'Agriculture vient d'adresser la lettre suivante à M. le Directeur des Services Agricoles du Nord à Lille :

« A la veille des semailles, la question du transport des engrais présente une importance capitale pour notre prochaine récolte.

« J'ai donc vivement insisté auprès de M. le ministre de la Guerre pour, qu'en dépit des difficultés actuelles, ces transports soient acceptés par les gares de chemin de fer dans toute la mesure du possible.

« Il résulte des indications qui me sont fournies, que des instructions sont données pour que les Compagnies de chemin de fer acceptent les engrais, de même d'ailleurs que d'autres marchandises agricoles pondéreuses, dans la zone de l'intérieur seulement et dans les limites compatibles avec les exigences militaires.

« Mais il est indispensable que ces matières soient groupées au départ de manière à constituer des chargements par trains complets (25 à 30 wagons, soit 300 tonnes environ) ou des bateaux complets (60 à 100 tonnes). Ces chargements seraient dirigés sur quelques grands centres d'où ils seraient réexpédiés par wagons complets de 10.000 kilos.

« Je vous prie de faire connaître ces dispositions aux Syndicats agricoles et aux propriétaires de votre département ».

Pour les habitants d'Orchies

SIXIÈME LISTE

Offert par les vieillards des Petites Sœurs des Pauvres de Roubaix, 25 fr. 50. — Un anonyme Roubaix, rue Daubenton, 1 fr. — Id., 5 fr. — Id., 20 fr. — Id., 5 fr. — M. et Mme Dazin, Mary, Roubaix, 25 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, Tourcoing, 10 fr. — R. Ste-Barbe, 5 fr. — A. D., 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Annappes, une Enfant de Marie, 50 f. — Anonyme : Pour la conversion d'un père, 2 fr. — Un Aumônier de Lille, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Anonyme, Tourcoing, 10 fr. — Anonyme, Tourcoing, 10 fr. — M. et Mme Alphonse Motte-Jacquard, 50 fr. — Un ancien élève S. G. J., 1 fr. — Un inconnu de Sailly-les-Lannoy, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 0 fr. 50. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — Une abonnée de la « Croix », 5 fr. — Mlle Joire, Quesnoy-sur-Deûle, 5 fr. — Mme Alfred Lemaire, 5 fr. — M. le chanoine Rigaut, 10 fr. — Deux anonymes de Pont-de-Marcq, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. Louis Dubar, 20 fr. — J. D., de Niepre, 10 fr. — Une Enfant de Marie de La Madeleine, 1 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. D., de Pont-de-Marcq, 10 fr. — Mme P. Vaddélière, 20 fr. — Anonyme, 10 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 20 fr. — Catry-Wattel, 20 fr. — Mme Edouard Galé, 20 fr. — M. Aveski, 10 fr. — Total : 472 fr.

LILLE

APPEL AU CALME

Le Maire de Lille à la population

Quelques incursions de patrouilles allemandes étant signalées dans les environs de Lille, M. Charles Delesalle, maire, a fait placarder en ville l'avis suivant :

LA PROXIMITÉ DE L'ENNEMI PEUT FAIRE REDOUTER SON ARRIVÉE PROCHAINE DANS NOTRE VILLE.

LE MAIRE DE LILLE PRIE SES CONCITOYENS ET LES NOMBREUX RÉFUGIÉS QUI SE TROUVENT A LILLE ;

DE GARDER TOUT LEUR SANG-FROID ;

DE DEMEURER SILENCIEUX ;

D'ÉVITER TOUTE ESPÈCE DE RASSEMBLEMENT.

L'ATTITUDE CALME ET DIGNE DE LA POPULATION LILLOISE A PU, UNE PREMIÈRE FOIS, NOUS ÉPARGNER DE GRANDS MALHEURS.

LE MAIRE COMPTE SUR LA SAGESSE DE TOUS POUR QU'IL EN SOIT ENCORE DE MÊME AUJOURD'HUI.

Hôtel de Ville, 3 Octobre 1914.

Le Maire de Lille,
CH. DELESALLE.

POUR NOS SOLDATS ET NOS OUVRIERES

Nous remercions les personnes qui, avec tant d'empressement ont répondu à notre premier appel et nous prions de bien vouloir adresser au plus tôt, le montant d'un paquetage (soit 9 fr.), au siège de l'Œuvre, 60, rue Royale.

Le Comité d'Union.

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES NÉCESSITEUSES. — Prélèvement fait sur le traitement des agents de la maison d'arrêt de Lille (à l'exception d'un seul) 1er versement), 109 fr. 25. — Groupe des fabricants de tissus de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Wattrelos, etc., 50 fr. — Souscription anonyme, 175 fr. — Goube René, rue Barthélemy-Delespaul, 50 fr.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

du 3 octobre 1914.

Naissances. — Gisèle Césure, rue Chevreul, 2. — Denise Marlier, rue Etienne-Marcel. — François Dierickx, rue Magenta, 29 bis. — Madeleine Vergote, 7, Saint-Sébastien, 30. — Achille Monté, rue d'Eylau, 38. — André Constant, rue du Bois-Saint-Sauveur, 34. — Paule Blaise, rue Kuhlmann, 33. — Charles Gruttry, rue d'Anjou, 15-17. — Georgette Hénon, rue du Long-Pot, 40. — Emile Parent, rue du Faubourg-des-Postes, 98. — Raymonde Creteur, avenue de Dunkerque, château Hochedez, 10.

Publications de mariage. — Félix Desmyter, menuisier, rue du Four-à-Chaux, 99 et Julienne Bauwens, ménagère, id. — Cartailler Joseph, tapissier, rue des Etaques, 6, et Victoria Leclercq, ménagère, id. — Emile Remy, traqueur, rue de Lannoy, 4, et Julie Delcroix, dévideuse, id. — Richard Vlaminck, journalier, boul. Victor-Hugo, 127, et Honorine Pelessé, étiraqueuse, id. — Evariste Halbert, marchand de lait, rue du Bel-Air, 50, et Emilie Baes, ménagère, rue des Rogations, 85. — Sylvère Vanhaeren, garçon brasseur, rue Pierre-Legrand, 233, et Julie Versaevel, femme de chambre, square Jussieu, 8. — Justin Converset, employé au Chemin de fer, rue du Molinel, 79 et Blanchard Thérèse, s. p., rue Meureln, 128. — Richard Fockenoy, garçon boulanger, rue Nationale, 56, et Marie Dubois, cuisinière, rue de Turenne, 44. — Auguste Cambier, fileur de coton, rue des Processions, 56, et Maria Caus, étiraqueuse, id.

Décès. — Angélique Cuvillier, 65 ans, ép. de Aimé Vivier, rue Aristote, 46. — Eulalie Vandenbroucke, 58 ans, célibataire, rue d'Arcole, 14. — Charles Rasson, 73 ans, veuf de Marie Bonneel, rue de Wazemmes, 190.

HELLEMMES (Saint-Denis)

Neuvaine de Saint Ghislain. — A partir de vendredi prochain 9 octobre commence, en l'église Saint-Denis, à Hellemmes, la Neuvaine annuelle à Saint Ghislain. Voici les principaux offices de cette neuvaine :

Le 9, messes à 6 h. et 7 h. ; grand'messe à 9 h. Les autres jours, messes à 6, 7 et 8 h. 1/2, à l'intention des Pèlerins. La messe du jeudi, à 8 h. 1/2, sera dite pour les enfants de la paroisse et tous les enfants qui font partie de la Confrérie Saint-Ghislain.

Le dimanche, messes basses à 6 h., 7 h. 1/2 et 9 h., grand'messe à 10 h. 1/2, vêpres à 4 h.

Le 17, clôture de la Neuvaine : Messes à 6, 7 et 8 h. 1/2 ; cette dernière messe sera dite pour les membres défunts de la Confrérie de Saint-Ghislain.

LOMME

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de **Madame Arthur Martin**, née Zélie Lardemelle, décédée pieusement à Courtrelle, le 13 septembre 1914, dans sa 67e année administrée des Sacrements. La défunte était la belle-mère de M. Louis Dancoisne, directeur de l'école libre de Lomme.

QUESNOY-SUR-DEULE

Cérémonie religieuse. — Mardi, après le salut, les assistants remplissant toute les suites notre vaste église, ouvrirent en procession au chant du **Miserere**, alternant avec celui du **Parce Domine**. Ils se dirigèrent vers la statue de Saint Michel, placée dans une des rues de l'endroit et magnifiquement décorée et illuminée pour la circonstance. M. le Doyen y fit de nombreuses invocations et supplications, répétées par la foule, demandant au puissant archange, patron de la paroisse et protecteur de la France, d'obtenir la victoire pour nos armées et de couvrir de sa protection tous nos soldats et spécialement ceux de Quesnoy. La cérémonie se termina par la bénédiction du T.-S. Sacrement donné au retour de l'extérieur de l'église. Mais auparavant, tout le monde se mit à genoux, chantant à trois reprises le **Parce Domine**, les bras en croix. Les hommes aussi bien que les femmes et les enfants, n'hésitèrent pas à faire cet acte d'humilité, même sur une place publique, pour attirer les miséricordes de Dieu sur la Patrie et sur tous ses enfants.

Ajoutons que cette statue est, depuis la depuis la guerre, toujours ornée de fleurs, constamment renouvelées qui lui forment un décor extrêmement gracieux. Elle est ainsi devenue un supplément des Pèlerinages que font les personnes du pays et cells du dehors à l'autel du glorieux Patron qui a donné déjà plusieurs fois à Quesnoy, des témoignages remarquables de sa protection toute spéciale.

SOCIETE GENERALE

Pour faciliter la souscription aux Bons 5 0/0 de la Défense Nationale et les versements à effectuer sur le dernier Emprunt français, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE permet aux titulaires de comptes créditeurs de disposer de

15 0/0 EN PLUS DES 25 0/0

auxquels les prescriptions du Moratorium leur donnent droit. 10323

ROUBAIX

Un geste touchant. — Le récit émouvant de l'incendie d'Orchies et des misères qu'ont subies ses pauvres habitants a suscité partout un mouvement de piété et des gestes de générosité en faveur de ces infortunés. Mais il n'en est pas de plus touchant que celui des vieux et des vieilles hospitalisés chez nos Petites-Sœurs des Pauvres, rue Saint-Jean. Ils ont résolu de se cotiser pour apporter leur obole et la quête qu'ils firent entre eux rapporta une vingtaine de francs qui furent envoyés au Comité de secours. Qui n'avait qu'un sou le donna. Un vieux qui venait de recevoir 25-centimes pour son tabac, en prélève dix pour les malheureux, et tous voulurent donner.

Voilà certes qui est grand, noble et beau.

La misère voulant secourir la misère !

Quel exemple aussi pour chacun de nous...

AUTOUR DE LA GUERRE

La Mairie a été avisée et a prévenu les familles des soldats blessés dont les noms suivent :

Jacques-Ernest Freval, brigadier au 27e d'artillerie, dirigé sur l'hôpital n° 29, de Châteauroux.

François Turpin, soldat au 1er rég. de zouaves, actuellement à l'hôpital n° 5 de Rennes.

Jules-Louis Leleu, soldat au 1er rég. d'infanterie, blessé au combat de La Héru-Laviéville (Somme), le 29 août 1914.

Jules-Léon Doisne, soldat au 165e d'infanterie.

La Mairie de Roubaix a été avisée et a prévenu les familles de la disparition de :

Ernest Carpentier, 1er d'infanterie, disparu depuis le 24 août.

Paul-Marie-Henri-Joseph Devemy, du 43e d'infanterie, disparu depuis le 23 août.

Pierre Boutten, du 43e d'infanterie, disparu depuis le 29 août.

Assistance aux femmes. — Le Bureau d'assistance ayant reçu de la Préfecture un certain nombre d'allocations à payer, informe les intéressées que les bons seront délivrés mardi prochain, 6 octobre, de 10 heures à midi, au Bureau d'Assistance, 119-121, rue Pellart, sur la présentation des pièces d'identité.

A la mémoire du soldat Delobelle. — Nous avons annoncé que M. Théophile Delobelle, 38 ans, rue Saint-Laurent, 14, était mort à Crèvecœur-en-Auge (Calvados) en se rendant au régiment. Une messe sera célébrée pour le repos de son âme lundi matin, 5 octobre, à 8 heures et demie, en l'église Notre-Dame.

UN INCENDIE AU PILE

Vendredi, vers 5 heures 1/2 du soir, un incendie s'est déclaré à la brasserie coopérative « Union Saint-Amand », au Pile.

Quelques employés se tenaient dans le grenier de malt, au deuxième étage, quand une petite explosion se produisit. On pense que les poussières de malt, formant avec l'air un mélange détonant, provoquèrent cette explosion.

Des flammes jaillirent et aussitôt le feu se communiqua au grenier.

Les ouvriers, au nombre de cinq, furent tous atteints : deux d'entre eux en particulier portent des brûlures assez graves à la tête et aux bras. Ce sont : MM. Victor Plateau, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle et Gérard Grart, demeurant rue de Mouvaux.

Les pompiers, accourus aussitôt ne tardèrent pas à se rendre maîtres de l'incendie.

On évalue les dégâts à 10.000 francs. Il y a assurance.

Le Bulletin de salaires

Pour faciliter le contrôle, simplifier et réduire la besogne de MM. les Industriels, l'Administration municipale, d'accord avec la Commission de souscription, a fait imprimer des cartes dites « Bulletin de Salaires ».

Ces cartes sont personnelles et comportent trois colonnes.

La première, où est imprimée « Semaine du 5 au 11 octobre » et ainsi de suite jusqu'à fin décembre.

Dans la deuxième colonne, l'industriel ou son employé portera le salaire hebdomadaire de l'ouvrier ; en cas de chômage total marquer « Néant ».

La troisième colonne est réservée à la signature et au cachet du patron.

Avec ce système, le concours demandé à MM. les Industriels sera extrêmement réduit, en même temps que les Bureaux de secours pourront plus facilement suivre la situation de chaque famille assistée et proportionner ainsi les secours.

Ces cartes seront remises aux intéressés dès la semaine prochaine. Chaque famille en recevra autant qu'elle a de membres travaillant. Les intéressés devront inscrire eux-mêmes leurs nom, prénoms, profession et adresse sur la partie extérieure. Sur cette même partie, le patron apposera son cachet.

Chaque semaine, et OBLIGATOIREMENT, l'assisté devra présenter à son Bureau de secours toutes les cartes de salaires — POINTÉES — de sa famille et son livret de mariage, avant de recevoir ses bons de pain et denrées.

Dorénavant, cette méthode sera strictement observée et appliquée dans tous les Bureaux de secours.

Personne ne pourra prétexter de son ignorance, ni des difficultés rencontrées pour obtenir un billet de chômage.

Chaque chômeur partiel ou complet aura sa carte à faire pointer et aucun industriel ou commerçant ne se refusera à apposer chaque semaine un chiffre, un cachet et une signature.

Les Bureaux de secours n'accepteront aucune excuse et les enquêtes seront plus serrées.

Qu'on se le dise et qu'on en tienne compte !

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 3 octobre 1914.

Naissances. — Edmond Leclercq, avenue Julien-Lagache. — Camille Smits, rue de la Paix, 68. — Gabrielle Loucheur, rue du Collège, 84.

Décès. — Marie Lesne, 64 ans, épouse de François Chevaucherie, rue Decrème, 90. — Adolphine Heuwel, 80 ans, mariée à Paschal Florin, Hospice de Barbieux. — Marie Goube, 34 ans, épouse de Pierre De Busscher, mécanicien, 72, rue Pierre-de-Roubaix, c. Filipo, 3. — Charles Dujardin, 78 ans, veuf de Maria Duhamelle, rue des Fleurs, 30.

LEERS

Vétéran de 1870 et jeune héros de 1914 : oncle et neveu. — Samedi, à huit heures, ont été célébrées les funérailles de M. Henri Delbecq, ancien combattant de 1870-1871, décédé quelques heures après l'annonce d'une fatale nouvelle, celle de la mort, à l'hôpital de Nevers de son neveu, M. Alfred Delattre, rédemptoriste, en religion Frère Valentin, soldat réserviste du 151e d'infanterie, grièvement blessé dans l'un des derniers combats.

A l'issue des funérailles un service funèbre a été chanté à la mémoire de Valentin devant une église comble. Dans l'assistance se trouvaient le R. P. Garrelo, supérieur de la Maison de Mouscron, le Conseil municipal, les Anciens Combattants, les écoles.

A l'Evangile M. le Curé a retracé la vie édifiante du jeune martyr en une allocution touchante qui a vivement émotionné la nombreuse assistance.

Cie GENERALE TRANSATLANTIQUE

Nouveau service entre :

LE HAVRE — SAINT-NAZAIRE — BORDEAUX

pour passagers de toutes classes

Un voyage par semaine, par le paquebot « Venezuela », comportant les installations et le confort nécessaires.

Départ du Havre le jeudi, à 22 heures, arrivée à Saint-Nazaire le samedi, à 6 heures, et à Bordeaux le dimanche, à 8 heures.

PRIX DES PASSAGES
(Service et nourriture compris)

Pour Saint-Nazaire : 1re classe, 110 fr. ; 2e classe, 60 fr. ; 3e classe, 35 fr.

Pour Bordeaux : 1re classe, 135 fr. ; 2e classe, 95 fr. ; 3e classe, 60 fr.

S'adresser, pour passages et renseignements, à M. S. DUCROT, Agent général, 39, boulevard de Strasbourg, Le Havre. 10326

TOURCOING

Pharmaciens de garde pour aujourd'hui dimanche à partir de midi : M. Courtin, 2, rue des Carliers ; M. Pruvost, 30, rue de la Cloche.

Pour protéger nos soldats contre le froid. — On sait que le Comité a créé un paquet individuel qui comprend : 1° un chandail, 2° une ceinture de flanelle, 3° deux paires de chaussettes, 4° un cache-nez, 5° une paire de gants, 6° dans la mesure du possible du savon, du tabac et autres objets divers.

Des familles ont demandé au Comité si elles pouvaient souscrire au profit de l'un des membres de leur famille un ticket de 8 francs donnant droit à l'un de ces paquets et si le Comité se chargerait de l'envoi de ce paquet. Le Comité a décidé de se charger de ce soin moyennant le prix supplémentaire de 0,60 centimes, coût du colis postal. Les souscripteurs devront indiquer par écrit les nom et prénoms du destinataire, la désignation très complète du corps de troupe auquel il appartient, la ville où se trouve le dépôt de ce corps et si le destinataire est de taille grande, moyenne ou petite.

Les demandes de cette nature devront de préférence être adressées au magasin central que le Comité a organisé dans la salle du Casino, rue Nationale. Elles pourront cependant être adressées également aux personnes suivantes chez qui on peut trouver des tickets :

MM. Albert Trentesaux, rue Delobel, 22 ; Maurice Caulliez, 13, rue du Dragon ; Eug. Petitsimon, 44, rue des Ursulines ; Eugène Delerue, 167, rue des Carliers ; Rasson-Pollet, rue de Roubaix, 142 ; Hippolyte Scalabre, 19, rue des Carliers ; Achille Pollet, 117, rue de Dunkerque ; Courtois-Cordonnier fils, 126, rue Nationale ; Jean Tiberghien, 65, rue de Lille ; Georges Sant, 80, rue Nationale ; Albert Pollet, 35, boulevard Gambetta ; Mme Rousseau-Liénart, 133, rue de la Malcense ; M. Pollet-Lannoy, 67, rue St-Jacques.

Tous les lainages et autres objets chauds ainsi que les savons et le tabac qui pourraient être offerts pour nos soldats seront reçus avec reconnaissance tous les jours sauf le dimanche, rue Nationale, salle du Casino, et chez les personnes ci-dessus désignées.

Ravitaillement (Achats de laines). — La Commission de ravitaillement de Tourcoing informe les négociants en laines qu'ils peuvent, dès aujourd'hui, lui soumettre les échantillons et les prix des lots dont ils disposent : l'examen des soumissions aura lieu mercredi prochain, 7 octobre, dans l'après-midi.

Pour tous renseignements, s'adresser au chef de la Comptabilité communale à l'Hôtel de Ville.

Les blessés. — Le chasseur **Dubli Gustave**, du 9e chasseurs, rue Duguay-Trouin, 7, blessé au combat de Belle-Fontaine, le 23 août. — Le soldat **Laignel**, du 351e d'infanterie, rue du Touquet, 33, blessé au combat d'Ornel, le 24 août. — Le sergent **Noiret**, du 233e d'infanterie, Risquons-Tout, blessé au combat de Dinant le 23 août.

Le soldat **Coisaert Hippolyte** du 167e d'infanterie, 72, rue Houchard, blessé au combat de nuit de Bois-de-culte, près Dreulouart (Meurthe-et-Moselle).

Société de Secours aux blessés militaires. — Les premiers froids se faisant sentir, il est nécessaire de doter les lits d'une seconde couverture.

La Société de Secours aux blessés militaires fait un pressant appel aux Tourquennois pour obtenir les couvertures qui lui sont nécessaires et qui seront rendues à la fin des hostilités.

Les personnes qui voudraient bien prêter des couvertures à l'hôpital Mac-Mahon, 111, rue de Lille, à Tourcoing, sont priées d'y coudre un cordon portant leur nom et adresse, afin d'éviter toute confusion lors de la restitution. — Le Président de S. S. B. M.

La souscription du Comité de secours s'élève à ce jour à 764.600 fr. 80.

Les Tertiaires frères et sœurs de Saint-François sont priés d'offrir les suffrages prescrits par la règle pour le repos de l'âme de Sœur Anaïs Catel, décédée chez les Petites Sœurs des pauvres.

La Personne qui a demandé des renseignements sur **Arthur Dumont**, zouave, est priée de passer à l'hôpital Mac-Mahon, 111, rue de Lille, pour prendre connaissance d'une lettre reçue.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 3 octobre 1914.

Naissances. — Marie Lepers, r. L